

Le 4 juin a eu lieu au jardin botanique...



Un atelier d'impression sur tissu à partir de plantes tinctoriales. Des visites guidées du village étaient aussi proposées aux promeneurs. Le beau temps a accompagné les nombreux visiteurs au jardin botanique.

Le 4 juin a eu lieu au Bois de la Garenne...

Dans le même temps, un vide grenier et une foire aux chevaux ont été **organisés par l'association cheval au Cou-dray**.

Beaucoup de visiteurs sont venus au vide grenier. De nombreuses animations ont permis de voir les chevaux, la démonstration du maréchal ferrant, les boutiques et le spectacle équestre. Un beau succès pour cette belle journée !



Planning et infos des Associations

- Le club de tarot se réunit tous les jeudis soirs à la Salle des Associations.
- Le Club Nature a lieu les deux premiers jours des vacances scolaires à la Maison des Chasseurs (CM1-CM2).

Mai

- Loto le **20 Mai** du *club nature*
- *Gala de danse* les **26 et 27 Mai** à la Closerie

Juin

- Portes ouvertes le **24 Juin** à *la Boule de Fort*

Août

- Repas « jambon grillé » le **26 Août** à *la Boule de Fort*

Septembre

- Concours de belote le **30 Septembre** à *la Boule de Fort*

Octobre

- Bal le **21 Octobre** avec *la Boule de Fort*

Novembre

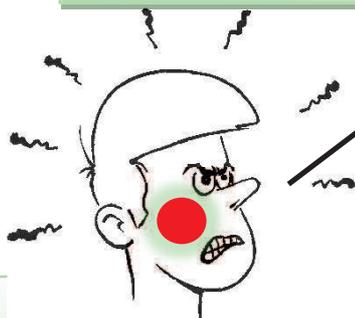
- Bal et repas choucroute le **4 Novembre** avec « *A cheval au Coudray* »
- Bourse aux jouets le **18 Novembre** avec *Familles Rurales*

Décembre

- Pendant les vacances scolaires Spectacle de Noel avec *Familles Rurales*

Consignes citoyennes

On continue de brûler ses Végétaux.



Le problème perdure!
Il faudrait penser aux voisins qui ne souhaitent pas être enfumés...

Autre sujet sensible : la pollution

Afin de préserver la qualité des eaux, l'arrêté interministériel du 12 septembre 2006 stipule qu'il est interdit d'utiliser tout produit phytosanitaire (désherbant, fongicide, insecticide)

- à proximité des milieux aquatiques : à moins de 5 mètres minimum des cours d'eau et des plans d'eau figurant sur les cartes IGN ;

dans les fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs.

Il est donc interdit de désherber et de traiter avec quelque produit que ce soit les fossés et bas-côtés des routes et chemins y compris devant chez soi ! En cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75000€ d'amende et deux ans d'emprisonnement.

" A partir du lundi 19 juin l'entrée de la mairie se fera par la rue de Pazillé
l'allée principale étant devenue trop dangereuse."



Villages de Charme

La commune du Coudray Macouard fut à l'origine de l'association des Villages de Charme. A ce jour, 13 communes du Maine et Loire ont obtenu le label « **Village de Charme** ».

A tour de rôle, chaque année, l'un de ces villages organise une manifestation dont l'objectif est de le faire connaître et d'offrir un moment de convivialité.

Cette année, la fête des villages de charme aura lieu
le 9 septembre
à Chenillé-Changé et Champteussé-sur-Baconne.

Ces deux villages qui ne font désormais qu'une seule commune recevront l'ensemble des villages labellisés du Maine et Loire.

- Dès le matin, accueil à Champteussé, visite du village et promenade en bateau avant de déjeuner. Deux autres possibilités sont offertes pour cette promenade sur la rivière, dans l'après-midi à 16 heures et 17 heures.

- Promenade à pied ou en calèche à Champteussé, visite des jardins du château des Rues à Chenillé, exposition à la Grange aux Dîmes à Champteussé.

- Apéritif et déjeuner à Champteussé. L'après-midi, randonnée jusqu'à Chenillé (6 km), promenade dans le village jusqu'au château des Rues, à pied ou en calèche. Lâcher de ballons, avant l'apéritif et le dîner suivi d'un bal folk.

Si vous êtes intéressés pour participer à cette journée, n'hésitez pas à venir vous inscrire à la mairie du Coudray, **avant le 10 juillet**, vous serez les bien venus.

- **Repas pour la journée:**

20 € /personne

10 € /enfant de moins de 12 ans

(boissons non comprises)

- Animations gratuites (croisière réservée aux inscrits aux repas)
- Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public
- Aucune inscription sur place ne sera acceptée

Le 14 Juillet 2017



Le midi, il y aura un pique-nique au « petit bois » et **l'après midi**, quelques activités seront proposées par les Associations de la Commune sur une ambiance musicale.

Chacun apportera son pique-nique. Un barbecue sera mis à disposition pour ceux qui le veulent.

La municipalité offrira l'apéritif.

D'autres renseignements vous seront donnés ultérieurement par flyers dans vos boîtes aux lettres.

Fauchage raisonné nature protégée

Afin de protéger la biodiversité de nos accotements, le Conseil général adapte sa manière de faucher les bords de routes. Pour respecter la faune et la flore tout en maintenant la sécurité des usagers, les habitants doivent s'attendre à quelques changements lorsque les faucheuses passeront devant chez eux... Explications.

LES ACCOTEMENTS DU MAINE-ET-LOIRE

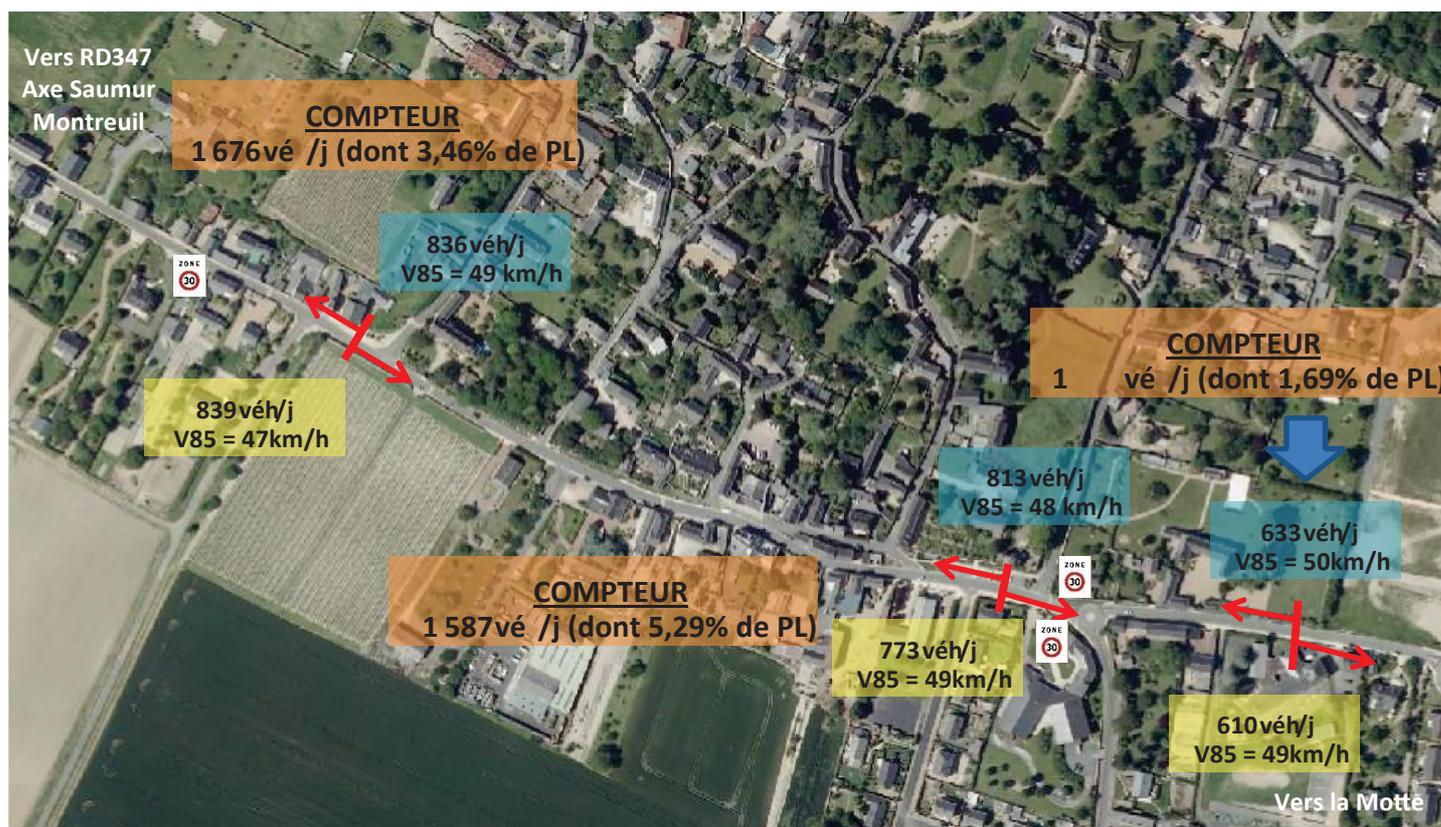
- Ils ont été étudiés conjointement par le Conseil général de Maine-et-Loire et ses partenaires (Ligue de Protection des Oiseaux, Parc naturel régional Loire Anjou Touraine, Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Mauges...).
- Ils abritent une flore et une faune où se côtoient espèces ordinaires et espèces patrimoniales.
- Ils sont des lieux de vie, de reproduction, des zones de nourrissage pour bon nombre d'insectes, reptiles, petits mammifères ou d'araignées. Beaucoup d'entre eux sont protégés.

La mise en place d'une fauche raisonnée a pour objectif de concilier les enjeux de sécurité des usagers et la préservation et le développement de cette biodiversité locale. Elle favorise notamment l'accomplissement du cycle de vie des différentes espèces.

Des informations plus complètes sur :

<http://elus.cg49.fr/>

Rue du puits Venier: relevés de vitesse en 2003, 2009 et en 2017



Comparatif n°1	Année	2003	2009	2017	Comparatif n°2	Année	2003	2009	2017	Comparatif n°3	Année	2003	2009	2017
		Sens 1 RD347 vers La Motte												
	Comptage véhicules	795 (4%PL)	763 (3,1%PL)	839 (3,34%PL)		Comptage véhicules	793 (3,7%PL)	817 (4,3%PL)	773 (4,40%PL)		Comptage véhicules	607 (4%PL)	724 (5,6%PL)	610 (1,8%PL)
VL	Vitesse moyenne	46	36	34	VL	Vitesse moyenne	40	46	37	VL	Vitesse moyenne	48	41	40
	Vitesse V85	58	49	47		Vitesse V85	50	59	49		Vitesse V85	62	58	49
PL	Vitesse moyenne	41	33	32	PL	Vitesse moyenne	34	44	40	PL	Vitesse moyenne	43	39	36
	Vitesse V85	53	38	46		Vitesse V85	46	48	59		Vitesse V85	58	47	48
Sens 2 La Motte vers RD347														
	Comptage véhicules	492 (5,35%PL)	876 (4,6%PL)	836 (3,59%PL)		Comptage véhicules	789 (3,6%PL)	886 (4%PL)	836 (3,59%PL)		Comptage véhicules	609 (3,6%PL)	730 (4,6%PL)	836 (3,59%PL)
VL	Vitesse moyenne	66,7	42	37	VL	Vitesse moyenne	38	46	33	VL	Vitesse moyenne	49	41	42
	Vitesse V85	92,9	57	49		Vitesse V85	49	60	46		Vitesse V85	64	57	50
PL	Vitesse moyenne	59,6	39	35	PL	Vitesse moyenne	33	44	50	PL	Vitesse moyenne	42	38	37
	Vitesse V85	81,4	47	48		Vitesse V85	46	48	-		Vitesse V85	68	47	48

La V85 correspond à la vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des usagers, retenue conventionnellement et conformément aux pratiques internationales, elle sert de base pour déterminer certains aménagements routiers notamment les distances de visibilité.

Les principaux enseignements de ces comptages sont les suivants :

- ◇ Un niveau de trafic cumulé, qui varie de 1240 véhicules par jour du côté de La Motte à 1870 véhicules du côté de la RD347,
- ◇ Un pourcentage PL faible à très faible,
- ◇ Des vitesses moyennes de l'ordre de 33 à 37 km/h dans la zone 30 et inférieure à 50 km/h coté La Motte,
- ◇ Pas d'évolution dans le comportement des usagers et même une évolution favorable dans la zone 30.

Inscriptions à partir du **lundi 29 mai 2017**

à l'accueil du **CSC**



Séjour Listen To This

Musique, Chant,
Beat Box, Danse et
Technique régie

> Restitution de la
semaine en Concert le
vendredi 28/07

Du 24/07
au 28/07



Séjour Itinérant Sportif

Vélo, Rando, Canoë,
Bivouac...

Du 24/07
au 27/07



Séjour Mer

Paddle, Surf,
Vélo, marché
nocturne,
Puy du Fou...

Du 21/08
au 25/08



Tarifs sur demande
au CSC ou sur le site
internet

Séjours d'été Jeunesse

De 11 à 17 ans



CENTRE SOCIAL et CULTUREL INTERCOMMUNAL
Roland Charrier
139 rue d'Angou - B.P. n° 1 - 45260 MONTREUIL-BELLAY
Tél. 02.41.52.38.99 - Fax. 02.41.53.75.17
rolandcharrier.csc@gmail.com
www.csc-rolandcharrier-centre-social.fr

Vous pouvez contacter les animateurs
pour plus d'informations : Benoit : 06.32.31.89.20 /
Gwendoline : 06.31.58.51.47 / Grégory : 06.80.51.07.61

Pour plus d'informations consultez le site internet

www.lecoudraymacouard.fr

QR code

